

Un grain de sable dans le millénaire de Neuchâtel

Départ Daniel Burki quitte la présidence de l'association qui prépare les festivités de 2011 dans le chef-lieu. Un successeur est recherché

Pierre-Emmanuel Buss

Daniel Burki n'est plus le président de l'association qui prépare les manifestations du millénaire de la Ville de Neuchâtel, qui se dérouleront entre avril et septembre 2011. L'ancien président de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie (CNCI) a quitté ses fonctions avec effet immédiat et déjà disparu du site internet de la manifestation.

Contacté par *Le Temps*, il préfère ne pas détailler les raisons qui l'ont mené à prendre cette décision abrupte. «J'ai mes raisons, elles sont personnelles, élu-de-t-il. Cela n'a rien à voir avec un problème de santé ou une absence de motivation. Je suis parti en bons termes avec tout le monde.»

«Dans le domaine culturel, il arrive souvent qu'on soutienne des projets qui ne nous plaisent pas»

Selon nos informations, Daniel Burki aurait refusé de cautionner un des 110 projets déposés en février dernier par des acteurs culturels, sportifs et associatifs. Le projet, retenu par le comité de sélection, a été imaginé par le Centre d'art contemporain de Neuchâtel (CAN) et aurait une coloration religieuse. Impossible d'en savoir plus. Les membres du comité du millénaire restent muets. Le CAN est tenu à la confi-



Daniel Burki: «Je suis parti en bons termes avec tout le monde.»

dentialité jusqu'à ce que les décisions finales concernant les idées retenues – une trentaine au total – soient communiquées aux porteurs de projets, à la fin du mois d'avril. Le programme officiel des festivités sera dévoilé au mois d'octobre.

En charge du dossier millénaire, la conseillère communale (exécutif) socialiste Françoise Jeanneret regrette cet épilogue. Elle précise qu'elle a discuté avec Daniel Burki pour tenter de le faire changer d'avis. Sans succès. «A part lui, ce dossier n'a choqué personne dans l'équipe de projet. Il s'est retiré. Tout le monde l'a compris. Dans le domaine culturel, il arrive souvent qu'on soutienne des projets qui ne nous plaisent pas. Dans mon activité à la tête du Dicastère de la culture, l'intérêt général et culturel prime. Mes goûts sont secondaires.»

La démission de Daniel Burki tombe mal. Trois ans après son retrait de la présidence de la CNCI, l'ancien membre du comité directeur d'économiesuisse devenait jouer un rôle central dans la

collecte de fonds qui vient d'être lancée auprès de l'économie privée. L'ensemble des projets seront financés par ce biais et par la Loterie romande. La Ville de Neuchâtel a débloqué un crédit de 1,8 million de francs. Il servira à payer le fonctionnement de la petite cellule d'organisation dirigée par Christophe Valley et d'organiser les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Françoise Jeanneret reconnaît le problème. Mais elle n'est pas inquiète. «Monsieur Burki nous a dit qu'il nous donnerait des coups de main si nous en avions besoin. Nous allons bien sûr nous mettre en quête d'un nouveau président. Nous nous sommes donnés jusqu'à la fin du mois de mai pour trouver quelqu'un. Dans l'intervalle, je continuerai à entretenir des contacts fréquents avec les milieux économiques comme j'ai déjà entrepris de le faire.»

Malgré cette contrariété, l'élue socialiste «garde tout son enthousiasme» à un peu plus d'une année des trois coups des célébra-

tions marquant la première apparition du nom du chef-lieu dans un texte officiel. Selon elle, le projet est «important et ambitieux». Il vise notamment à augmenter la visibilité et le rayonnement de Neuchâtel vers

l'extérieur et à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à l'égard de leur ville.

Cette ambition a séduit Didier Burkhalter. Le conseiller fédéral libéral-radical a accepté de prendre la présidence du comité

d'honneur de la manifestation. Daniel Burki lui-même reste un défenseur convaincu du projet. «Le millénaire est très important pour la ville. Je suis totalement convaincu que ce sera une réussite.»

Un pas de plus dans la longue marche des Communaux d'Ambilly

Genève Le premier plan localisé de quartier prévoit 610 logements

Sur le papier, tout est prêt pour que les immeubles sortent de terre. Les Communaux d'Ambilly, à Thônex, l'un des plus importants projets immobiliers de Genève, font l'objet d'un premier plan localisé de quartier (PLQ). Mis aujourd'hui à l'enquête publique, il prévoit la création de 610 logements d'ici à fin 2014.

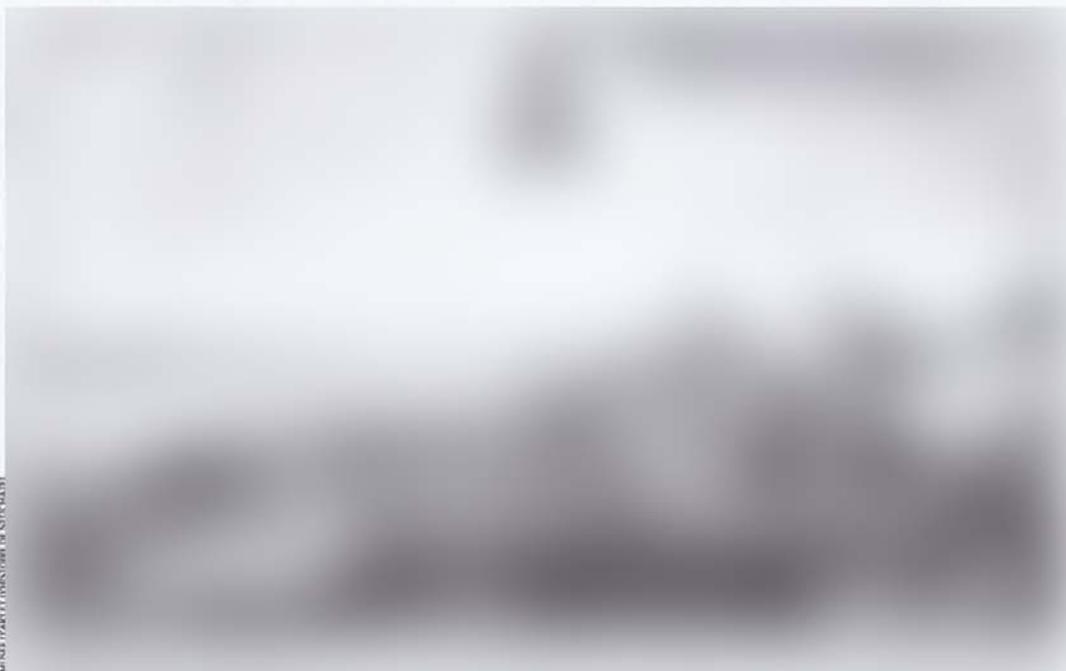
Une échéance «réaliste» selon Mark Muller, le ministre libéral des Constructions. Le projet, dont les contours ont déjà été dévoilés il y a

derniers avaient porté l'affaire devant le Tribunal des constructions. Aujourd'hui, «la procédure est suspendue pour permettre aux négociations d'avancer sans la pression du chronomètre», explique Yannos Ioannides, coordinateur du projet pour les promoteurs.

Inquiétude

Un flou qui ne plaide guère en faveur du calendrier avancé par le ministre. Mark Muller concède

Le plan localisé de quartier prévoit la création de deux pièces urbaines totalisant 610 logements, avec une moyenne de 100 m² par habitation. Conformément à la répartition prévue par la loi, 25% des appartements seront des logements d'utilité publique, 25% seront constitués d'habitations mixtes ou de coopératives, et 50% seront dévolus à la PPE et aux loyers libres. La zone abritera 85% de logements et 15% d'activités. Celles-ci se concentreront au rez-de-



Neuchâtel en 1645, gravure de Matthäus Mérian. La Ville est citée pour la première fois en 1011, dans un acte du roi de Bourgogne Rodolphe III offrant la région à sa femme, Irmingarde. ARCHIVES